



Flash-info des Amis de la Bertais-Vassot

Janvier 2020

Dans ce numéro, vous trouverez essentiellement les informations détaillées concernant la prochaine venue **de Gilles et Valérie Farcet** à La Bertais les 14-15 et 16 février prochains. Une fois n'est pas coutume, ce séminaire se déroulera sur trois jours. La première rencontre aura lieu le vendredi soir de 20h à 22h, les suivantes le samedi matin et après-midi et une dernière rencontre aura lieu le dimanche matin de 10h à 12h30. Il n'y aura donc pas de déjeuner sur place le dimanche midi, seul celui du samedi étant inclus dans le séminaire.

En ce qui concerne les autres rendez-vous du semestre, nous vous rappelons que le dernier séminaire de la saison sera animé par **Véronique Desjardins** les 27 et 28 juin. Les informations détaillées sur cet autre week-end seront données dans le prochain numéro de cette Lettre...

Nous en profitons aussi pour vous rappeler que l'Association dispose d'un site web sur lequel vous pourrez retrouver ces informations actualisées. Adresse du site : www.labertais.org

**Séminaire de Gilles et Valérie Farcet à La Bertais
les 14, 15 et 16 février**



À l'intention des personnes nouvelles, voici une brève présentation de Gilles et de Valérie dont la dernière venue à La Bertais remonte à mars 2010 (déjà) !

Elève d'Arnaud Desjardins depuis le début des années 1980, Gilles Farcet, 60 ans, a travaillé dans l'édition, le journalisme et la radio (France Culture). Il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages, à caractère spirituel ou littéraire, dont plusieurs en collaboration avec Arnaud Desjardins et Alejandro Jodorowsky.

De 1996 à 2007, il a été l'un des proches collaborateurs d'Arnaud Desjardins à Hauteville, l'ashram fondé par ce dernier en Ardèche. Depuis 2007, il transmet dans la lignée d'Arnaud Desjardins et Swami Prajnanpad mais selon son propre style, tout en continuant à participer ponctuellement à la vie d'Hauteville.

Avec son épouse Valérie, il est responsable et animateur d'une « sangha » (communauté de pratiquants) composée en majorité d'élèves anciens sur cette voie, dont le siège se trouve dans un village à l'Est de Poitiers. Son dernier ouvrage s'intitule « Une Boussole dans le Brouillard, un chemin spirituel, pourquoi, comment et dans quel but » (Editions du Relié).

Valérie Anderegg Farcet est elle-même élève d'Arnaud Desjardins depuis 1996. Agée de 53 ans, suisse de naissance ayant grandi en Hollande, elle est physicienne de formation. Elle a travaillé dans le secteur universitaire en Hollande puis à la Fondation de France à Paris.

Elle transmet aujourd'hui aux côtés de Gilles et se consacre plus particulièrement à l'accompagnement du travail sur l'inconscient tel qu'envisagé dans la lignée d'Arnaud Desjardins et Swami Prajnanpad.

Ensemble ils se proposent d'éclairer le chemin des participants à cette rencontre à partir de leur double expérience de pratiquants et d'enseignants confirmés...

- Horaire et Programme indicatif du séminaire

Activités communes : le vendredi soir 14 février de 20h à 22h, le samedi 15 février de 10h à 17h45 et le dimanche 16 février de 9h45 à 12h30.

Équipe organisatrice : du vendredi après-midi à partir de 14h30 au dimanche vers 15h (cf. coupon-réponse).

Vendredi

- 19h45** Accueil des participants à La Bertais.
- 20h00** 1ère rencontre avec Gilles et Valérie (Témoignage et questions-réponses)
- 22h00** Fin des activités de la première journée

Samedi

10h00	Accueil des participants à La Bertais.
10h30	2ème rencontre avec Gilles et Valérie
12h45	Repas (buffet)
14h15	Relaxation guidée (facultative) ou temps libre
14h45	3ème rencontre avec Gilles et Valérie (sous forme de questions-réponses)
16h30	Thé
17h15	Méditation guidée (activité facultative, port du châle de méditation recommandé.)
17h45	Fin des activités communes de la première journée

Dimanche

9h45	Accueil des participants à la Bertais.
10h00	Méditation guidée (cette activité est facultative. Attention : si vous décidez d'y participer, veuillez arriver à la Bertais suffisamment en avance. Port du châle de méditation recommandé.)
10h45	4ème et dernière rencontre avec Gilles et Valérie (sous forme de questions-réponses)
12h30	Fin des activités communes et rangement (pas de déjeuner sur place sauf pour les membres de l'équipe organisatrice).

NB: Les activités de ce week-end n'étant pas publiques, seuls les membres de l'Association ou les personnes nommément invitées par ce courrier seront admises à y participer. Les dérogations éventuelles ne pouvant se faire qu'avec l'autorisation de Yann et Anne-Marie, ne prenez pas l'initiative d'amener une tierce personne à La Bertais sans leur accord préalable.

- Participation financière :

Tarif pour les membres adhérents des Amis de La Bertais-Vassot :

- Week-end complet incluant l'animation du vendredi soir, du samedi avec le déjeuner et le thé et du dimanche matin = 95€.
- Week-end partiel : vendredi soir = 20€. Samedi journée + repas = 55€. Dimanche matin = 25€.
- Pour le **buffet du samedi midi**, merci de préciser, sur le coupon-réponse, si vous pouvez ou non apporter une tarte ou quiche végétarienne salée. En cas de réponse positive, vous pouvez déduire 10€ du montant de votre participation au week-end (nous vous recontacterons quelques jours avant le séminaire pour confirmation).

Tarif pour les personnes extérieures à l'association des Amis de La Bertais-Vassot :

- Week-end complet incluant l'animation du vendredi soir, du samedi avec le déjeuner et le thé et du dimanche matin = 110€.
- Week-end partiel : vendredi soir = 25€. Samedi journée + repas = 65€. Dimanche matin = 30€.

Comme d'habitude, en cas de réelle difficulté financière, un arrangement peut être trouvé. Mais pour en bénéficier, il vous est demandé de le signaler sur votre coupon d'inscription.

- Hébergement :

L'hébergement sur place sera réservé aux membres de l'équipe organisatrice arrivant à La Bertais dès le vendredi soit à partir de 14h30 (prévoir un pique-nique pour le midi), soit avant le thé de 17h et qui s'engagent à rester sur place le dimanche midi pour le rangement. Moyennant quoi un déjeuner sera prévu pour ces personnes qui pourront repartir de La Bertais vers 15h.

- Si vous habitez Rennes ou à proximité de La Bertais et que vous disposez de places pour loger les participants les plus éloignés, merci de vous proposer sur le coupon-réponse.
- De même, si vous venez de loin et souhaitez bénéficier d'un tel mode d'hébergement " amical ", signalez-le sur votre coupon-réponse : dans la mesure de l'offre, nous vous mettrons alors en relation avec un logeur bénévole.
- Il est aussi possible de loger à proximité immédiate de La Bertais, en chambre d'hôtes ou à l'hôtel de Sens-de-Bretagne. La liste des principales solutions d'hébergement se trouve sur notre site web.

- Autres points pratiques :

Pour les méditations du samedi et du dimanche, les coussins seront fournis mais pensez à amener votre chaise personnelle si vous en avez une. Notez aussi que nous ne sommes pas en mesure d'assurer la garde des enfants. Les parents concernés devront donc prendre d'autres dispositions en conséquence.

- Inscriptions :

Pour participer à ce séminaire, merci de renvoyer au plus vite le coupon-réponse avec votre règlement à l'adresse indiquée dans l'entête du coupon.

Après-midi « chantier et enseignement » du samedi 25 janvier

Comme prévu, la troisième rencontre de la saison « chantier et enseignement » aura lieu **le samedi 25 janvier, veille du GSMP.**

Voici le détail du programme de cette animation :

- 14h15 : accueil et installation
- 14h30 : méditation introductive
- 14h45 organisation des tâches de l'après-midi et chantier
- 17h : thé convivial
- 17h45 : enseignement et échanges autour d'un extrait de la Chandogya-upanishad (suite)
- 19h15 : Fin des activités communes
- 19h45 : repas (pour les personnes dormant sur place en vue du GSMP du dimanche)

INSCRIPTION : à faire uniquement en ligne sur la page d'accueil de notre site : www.labertais.org
(Possibilité d'une participation « à la carte », selon vos disponibilités).

NB : La prochaine journée complète « Chantier et Enseignement » aura lieu **le samedi 14 mars**. Programme détaillé et inscription sur notre site à partir du 1^{er} février.

Séjours résidentiels et travail sur l'inconscient

Pour mémoire, rappelons que ces séjours s'adressent en priorité à ceux et celles qui souhaitent bénéficier d'entretiens individuels, soit pour faire un travail de mise au jour de l'inconscient (lying), soit pour approfondir les autres aspects de l'enseignement issu de Swâmi Prajñânpad (sitting). Cependant, il est aussi tout à fait possible de participer à ces séjours en tant que simple retraitant (voir plus bas).

Dates proposées jusqu'en août 2020 :

- 1ère semaine : du lundi 17 février à 9h30 au samedi 22 février vers 18h30.
- 2ème semaine : du lundi 24 février à 9h30 au samedi 29 février vers 18h30.
- 3ème semaine : du lundi 13 avril à 9h30 au samedi 18 avril vers 18h30.
- 4ème semaine : du lundi 20 avril à 9h30 au samedi 25 avril vers 18h30.
- 5ème semaine : du lundi 27 avril à 9h30 au samedi 2 mai vers 18h30.
- 6ème semaine : du lundi 27 juillet à 9h30 au samedi 1er août vers 18h30.
- 7ème semaine : du lundi 3 août à 9h30 au samedi 8 août vers 18h30.
- 8ème semaine : du lundi 10 août à 9h30 au samedi 15 août vers 18h30.

Possibilité d'arriver sur place dès le soir précédent le séjour et/ou de rester dormir sur place le soir après la fin du séjour.

Réservation : Les inscriptions aux différents séjours se font auprès de Paul Payre qui se tient à votre disposition du **lundi** au **vendredi** entre **16h et 18h** sur un numéro de téléphone dédié : le **06 41 66 67 59** (En dehors des plages de permanence, laissez votre message sur le répondeur téléphonique).

Conditions de participation :

Rappelons que, selon Arnaud, *pour être fructueux, les lyings doivent être entrepris de façon quotidienne sur un laps de temps le plus long possible* (lui-même étant resté trois mois d'affilée auprès de Swâmiji). C'est pourquoi, il n'est pas possible de faire des lyings sans séjourner au moins pour une semaine entière à la Bertais. Chaque fois que possible, il vous est même chaudement recommandé de faire des séjours plus longs (deux semaines d'affilée, voire trois à la Toussaint, à Pâques ou en été).

Par contre, en ce qui concerne les entretiens de clarification (sittings), leur nombre et leur périodicité étant fonction de la nécessité de chacun, il est possible, pour ce type de travail, d'envisager un séjour plus court. En outre, il est aussi possible de participer aux séjours résidentiels comme simple "retraitant", c'est-à-dire en bénéficiant des activités collectives (méditations, écoutes de causeries, réunions de partage et d'enseignement, etc.) sans avoir d'entretien individuel. Dans ces deux derniers cas (travail individuel sous forme de sittings ou retraite sans entretien), des séjours de moins d'une semaine sont envisageables, mais il vous est alors demandé de bien faire coïncider soit votre arrivée soit votre départ avec les dates communes.

Exemple, *1er cas* : une arrivée libre implique un départ le samedi en fin d'après-midi.

2ème cas : une arrivée le lundi matin permet un départ libre.

A noter : Les personnes n'ayant encore jamais fait de séjour de travail individuel à La Bertais peuvent demander à Paul la feuille spécifique de présentation de ces séjours où elles trouveront toutes les informations complémentaires (programme quotidien, participation financière etc).

Autres informations

Rejoindre le groupe des « co-propriétaires » de La Bertais

Rappelons que, sur le plan matériel, les locaux dont dispose notre association existent grâce à la **Société Civile immobilière « La Bertais »** propriétaire des lieux, dont nous sommes locataires.

- L'assemblée générale annuelle de cette SCI aura lieu **le dimanche 26 janvier à 18h30** (à l'issue de la 4ème rencontre du GSMP). A cette occasion il sera possible d'acquérir tout ou partie des parts mises en vente par une sociétaire qui souhaite se retirer de la SCI et ainsi d'intégrer le groupe des co-propriétaires de

La Bertais (actuellement composé d'une quarantaine de personnes). La valeur globale des 119 parts à racheter s'élève à environ 4800€.

- Si vous avez de l'argent disponible à placer (investissement initial minimum de 50 parts, soit environ 2.000€), vous rendrez service à la collectivité en vous joignant au groupe des copropriétaires de La Bertais. De votre côté, vous réaliserez un placement financier sain, qui génère une plus-value annuelle de l'ordre de 3%. Si vous êtes déjà sociétaire, vous pourrez aussi profiter de cette opportunité pour acquérir des parts supplémentaires et augmenter ainsi votre avoir...

Pour plus de renseignements sur la possibilité de devenir membre de la SCI La Bertais, merci de vous signaler au gérant de la S.C.I, Christophe Bégot, soit par mail (cbegot@gmail.com), soit par téléphone au 06 99 20 32 13 et/ou de prévoir d'assister à l'AG du 26 janvier.

Qu'est-ce que la spiritualité ? Week-end de Yoga à Laval avec Yann

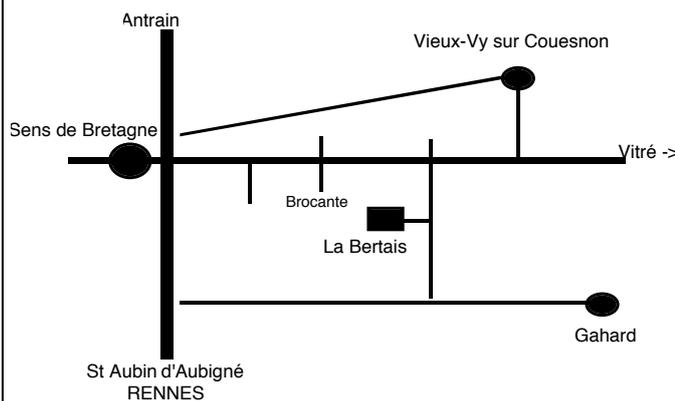
Le week-end des **28 et 29 mars** prochain, Yann aura l'opportunité d'animer un week-end de yoga à Laval pour l'association « Viniyoga Grand Ouest ». Le thème général du week-end est « Qu'est-ce que la spiritualité ? ». Yann le traitera à la fois par des causeries présentant les conceptions dualiste et non-dualiste de la spiritualité et par des pratiques spécifiques de yoga et de méditation guidée. Ce week-end étant orienté « tout public », ceux et celles qui connaissent déjà bien la voie spirituelle issue du Védanta n'y apprendront pas forcément grand chose, mais si vous avez des proches ou des amis dans la région de Laval qui en sont encore à une phase de découverte, n'hésitez pas à leur recommander ce séminaire...

(Brochure téléchargeable sur le site de La Bertais ou sur celui de Viniyoga Grand Ouest).

Itinéraire d'accès à La Bertais

De Rennes, à partir de la rocade nord prendre la **sortie n°15 vers Betton** (désormais dévié) et poursuivre tout droit sur la 4 voies en direction de **St Aubin d'Aubigné** (aussi dévié). Poursuivre en direction de **Sens de Bretagne**, situé à 30 km de Rennes. À la hauteur du carrefour pour **Sens**, prendre à droite la direction de **Vitré et de l'A84-CAEN**. Faire environ 1km, dépasser l'intersection indiquant sur la droite une **brocante**, et tourner à droite à l'intersection suivante. Ensuite, à 200m, prendre de nouveau la première route sur la droite, au panneau indiquant : "La Bertais".

Téléphone : **02 99 39 59 21**



COUPON-REPONSE Gilles et Valérie Farcet :

Exceptionnellement, recopiez et renvoyez le verso de cette page à l'adresse suivante:

Mme Isabelle Duval, 5 Chemin du Lavoir, 35600 REDON.

RAPPEL: C'est **Paul Payre** qui reçoit désormais les appels téléphoniques concernant la réservation des séjours

Numéro dédié : **06 41 66 67 59** (du lundi au vendredi entre 16h et 18h)

Dans les autres cas, pour joindre l'association, utilisez le n° fixe de La Bertais : **02 99 39 59 21**

Site web : www.labertais.org

Adresse postale (à ne pas utiliser pour les inscriptions aux activités) :

Les Amis de La Bertais-Vassot, La Bertais, 35490 VIEUX-VY SUR COUESNON



Coupon-Réponse (janvier 2020)

À photocopier et à renvoyer à Isabelle Duval, secrétariat des Amis de La Bertais, 5 Chemin du Lavoir 35600, REDON

Nom & Prénom :
Adresse :
e-mail : N° de tél :

1. Inscription au séminaire avec Gilles et Valérie Farcet des 14, 15 et 16 février 2020

(chq à l'ordre des Amis de la Bertais)

- a) Je participerai à l'ensemble du séminaire (vendredi soir-samedi- dimanche matin) :
- Je suis adhérent(e) des Amis de La Bertais et règle donc le séminaire au tarif réduit, soit 95€
 - Je suis volontaire* pour apporter une tarte salée pour le buffet du samedi midi et ne verse donc que 85€
 - N'ayant pas encore réglé mon adhésion à l'association, je joins un chèque séparé de 50€ (sympathisant)
 - Ne souhaitant pas devenir membre de l'association, je règle le séminaire au tarif plein, soit 110€

b) Je ne participerai qu'à une partie du séminaire, et j'établis mon règlement en conséquence :

- Tarif réduit « adhérent » :
- Vendredi soir : 20€ ; Samedi journée + repas : 55€ ; dimanche matin : 25€
- Etant volontaire* pour apporter une tarte salée pour le buffet du samedi midi, j'applique une réduction de 10€
- Total dû (tarif adhérent) =€
- N'ayant pas encore réglé mon adhésion à l'association, je joins un chèque séparé de 50€ (sympathisant)
- Tarif plein « non adhérent » :
- Vendredi soir : 25€ ; Samedi journée + repas : 65€ ; dimanche matin : 30€
- Total dû (tarif non-adhérent) =€

c) Je suis adhérent(e) et volontaire pour faire partie de l'équipe organisatrice :

- Dans l'affirmative, je serai présent dès le vendredi après-midi 14h30 ou dès 17h30
- Autre cas, précisez votre heure d'arrivée sur place :
- Faisant partie de l'équipe organisatrice, je souhaite être hébergé(e) sur place : vendredi soir ; samedi soir

d) Hébergement hors de La Bertais :

- Habitant à proximité de La Bertais ou sur Rennes, je peux héberger chez moi le vendredi soir ; le samedi soir (nombre de places disponibles =
- Venant de loin, je souhaite bénéficier d'un hébergement amical près de La Bertais ou sur Rennes : pour le vendredi soir ; pour le samedi soir

e) Demande d'aménagement tarifaire: Etant en position financière difficile, je souhaite bénéficier d'un aménagement tarifaire pour le week-end avec Gilles et Valérie. J'attends vos indications à ce sujet pour faire mon règlement

2. Inscription à l'après-midi « Chantier et Enseignement » du samedi 25 janvier :

Merci de vous inscrire en ligne via la page d'accueil de notre site : www.labertais.org

3. Rejoindre le groupe des co-propriétaires de La Bertais

- Je suis intéressé(e) par la proposition de devenir sociétaire de la SCI La Bertais ou d'y augmenter ma participation et demande à être recontacté(e) à ce sujet par le gérant Christophe Bégot.

Date et Signature :

*Nous vous recontacterons par mail ou téléphone pour confirmer votre participation à la constitution du buffet.